

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un an . . . 8 fr.
Six mois . . . 4 fr.



Les ANNONCES
se traitent de gré à gré.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . . . 5 fr.

ÉTRANGER
Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Un riche planteur en veine de bonne humeur et de sentiments généreux, assembla un matin ses nègres et leur tint ce simple discours :

« Mes bons amis, jusqu'à ce jour, lorsqu'on vous condamnait à cinquante coups de bâton, vous les recevez sur la plante des pieds. Désireux d'adoucir votre sort, j'ai décidé qu'à partir d'aujourd'hui, les coups de bâton ne vous seraient plus administrés que sur les reins. »

M. Emile Ollivier qui a du goût pour les apologues, n'aura pas de peine à comprendre celui-ci, et il reconnaîtra vite que le planteur, c'est lui, garde des sceaux, les nègres, nous autres, misérables journalistes et que le petit discours ci-dessus, représente exactement son projet de loi sur la presse.

— Hommes de plume, gazetiers et gens de lettres, réjouissez-vous, s'écrie le successeur de M. Baroche, abandonnez-vous à l'allégresse la plus vive, livrez-vous aux jeux et aux ris, que la joie succède à la gaieté, je vais vous étonner par la grandeur de mon libéralisme. Jadis la police correctionnelle vous distribuait avec une

prodigalité qu'on ne saurait trop vanter, les mois de prison et les amendes ; aujourd'hui, heureux mortels, ces mêmes mois de prison et ces mêmes amendes vous seront administrés par la Cour d'Assises avec non moins de générosité, grâce à notre vieux et excellent système de composition des jurés.

« Ces messieurs continueront, en effet, à être choisis par un bon juge de paix qui ne commettra pas la sottise de nous désigner des gens mal pensants.

« De plus, comme il serait dangereux de changer brusquement vos habitudes, vous continuerez à aller de temps en temps en police correctionnelle pour les peccadilles, les délits mignons, tels que injures, diffamations, etc..

« De cette façon, si la cour d'Assises vous manque, nous sommes certains au moins que la police correctionnelle ne vous manquera pas.

« En ce qui touche la diffamation, — osez dire que nous ne poussons pas la liberté jusqu'à la licence, — nous allons en autoriser la preuve, vis à vis des fonctionnaires seulement.

« Il est vrai que cette preuve sera entourée d'une procédure tellement méticuleuse de tant de précautions, de tant de difficultés, de tant de si et de cas, qu'il faudra être un habile homme pour en venir à bout, d'autant plus que lorsque les fonctionnaires commettent quelque malversation, ils ne sont point assez bêtes pour laisser la main dans le sac.

« Enfin, comme dernière preuve de l'intérêt que nous portons aux journalistes, nous ne souffrirons pas que les procès de presse puissent être publiés ; cette garantie qui est accordée aux assassins, aux voleurs et aux faussaires, cette garantie de publicité des débats, absolument nécessaire en cour d'Assises, parce que les décisions du jury s'établissent, non par des considérations motivées, mais par un oui ou un non tout secs ; cette garantie nous la refusons aux journalistes : il n'est pas bon que ces malheureux ajoutent à la honte de leurs condamnations, la honte de les voir publiées et commentées par toutes les feuilles publiques.

« Qu'y a-t-il encore ?
« Le timbre ? — mon Dieu, nous le gardons, c'est si peu de chose, deux centimes !

Complet, n'est-ce pas !
Voilà des projets de loi, comme je les comprends pour la liberté de la presse ; on conserve la police correctionnelle, on ajoute la cour d'Assises ; on enlève à cette juridiction quelques uns de ses avantages, réservés pour les Troppmann de l'avenir.
Quel galant homme que M. Emile Ollivier ! je crois qu'on pourrait modifier comme suit le discours de mon planteur à ses nègres :
— Mes bons amis, au lieu de cinquante coups de bâtons, ce sera soixante quinze !

seulement vous les recevrez à la fois sur la plante des pieds et sur le dos, — de plus il vous est interdit de crier pour ne pas déranger les voisins.

Il y a beaucoup de chances pour que nous ne soyons jamais ministre, cependant si cela nous arrivait, nous proposerions rien que pour rire, une loi ainsi conçue :

ARTICLE 1.
Tout homme a le droit de fonder un journal, au même titre que de monter un café, une épicerie ou un magasin de nouveautés.

ARTICLE 2.
Tout homme qui fonde un journal n'est tenu à aucune autre obligation, qu'à l'obligation privée de payer son papier, son imprimeur et ses rédacteurs, — ce qui ne regarde pas le gouvernement.

ARTICLE 3.
Il n'y a pas de délits de presse d'ordre public ; les citoyens, fonctionnaires ou personnes quelconques qui se croient lésés par un journaliste, auront le droit commun de le traduire devant les tribunaux ordinaires, qui alloueront telle réparation pécuniaire qu'ils jugeront convenable.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PORTRAITS POLITIQUES



Monsieur Thiers.

Monsieur Thiers est haut comme ça : il porte des lunettes, a tous ses cheveux et n'est pas sénateur, quoiqu'ayant soixante-treize ans d'âge.

La vieillesse qui d'ordinaire maltraite les gens a été pour lui bonne fille et accommodante commère. Au lieu de creuser ses joues, de dégraisser son front, d'amollir ses lèvres, d'amener son menton en galoche et de faire saillir ses os sous la peau, elle l'a doté d'un embonpoint tardif qui corrige l'exiguïté de sa taille, d'une rotondité dans laquelle il se pelotonne avec une sorte de majesté, tout heureux de montrer qu'il tient quelque place, et qu'il n'est pas si petit qu'on a voulu le dire.

Grâce à cet embonpoint de la dernière heure, à cette réplétion rencontrée au seuil de son quinzième lustre, sa physionomie grassouillette s'est revêtue d'un air de bonhomie narquoise, son sourire a repris un regain de finesse railleuse, et pétillants de malice, ses yeux brillent derrière ses énormes lunettes. Les deux branches tracent un léger bourrelet entre ses tempes ; avec cela des mains potelées et non sans grâce, — ceci pour les dames, — et un peu de ventre pour les gens sérieux. Si bien que le Mira-

beau-mouche de jadis, a rencontré vers la fin de sa carrière un peu de cette considération et de ce respect qui lui ont tant manqué, et que le Fourriquet d'autrefois est devenu monsieur Thiers, presque aussi gros que le bras.

Tracer un portrait politique de monsieur Thiers n'est point chose commode, beaucoup y perdraient leur latin, voire leur français, — nous le premier. — Chez un homme qui a été six fois ministre, qui pendant dix ans a fait la navette entre l'intérieur, les finances, la justice et les affaires étrangères, qui a donné sa démission la veille pour la reprendre le surlendemain, qui a été de l'opposition lorsqu'il n'avait point de portefeuille, et du gouvernement lorsqu'il en avait un, — les opinions et les convictions forment un écheveau malaisé à dévider. — C'est un encombrement, un fouillis d'un éclairage et d'un débrouillement difficiles, une sorte de fumier d'Ennius, où les perles sont si profondément enfouies et cachées qu'on risque de n'en point trouver.

Celui là, en effet, sera un malin qui découvrira si monsieur Thiers est légitimiste, orléaniste, bonapartiste, républicain, radical, libéral, socialiste, clérical, etc.

On a pensé longtemps qu'il était orléaniste et parlementaire, mais on a vite compris combien on se trompait, en le voyant envoyer son adhésion au gouvernement provisoire : monsieur Thiers était républicain.

— Républicain, que dites-vous là ?
A peine ce bruit commençait-il à se répandre, que monsieur Thiers prouvait clair comme le jour qu'il était bonapartiste, en soutenant de toutes ses forces l'élection présidentielle du 10 décembre.

— Bonapartiste, vous voulez rire ?
Monsieur Thiers a bien montré qu'il était adversaire acharné du bonapartisme, puisque arrêté le deux décembre, — il a maudit le coup d'Etat, et déclaré qu'il était non pas un irréconciliable, mais un implacable.

— Implacable, c'est une plaisanterie !
Monsieur Thiers s'efforce en ce moment de démontrer la fausseté de cette idée en s'associant avec Emile Ollivier pour consolider le second empire, au moyen d'un enduit de parlementarisme et d'un replâtrage de libéralisme. — Monsieur Thiers est libéral.

— Libéral ! ah ! vous me la baillez belle.
Monsieur Thiers a édicté les lois de septembre contre la presse : — monsieur Thiers est réactionnaire.

— Réactionnaire ? allons, soyez sérieux ; n'avez-vous pas lu ses professions de foi de député depuis 1863 ?

Vous voyez l'embarras : on trouve chez ce petit homme toute une salade d'idées, d'opinions, de principes, de convictions, de systèmes empruntés aux quatre gouvernements à travers lesquels il a promené ses courtes jambes, et M. de Cormenin n'avait point tout-à-fait tort en le comparant à ces petits perruquiers du Midi qui vont de porte en porte offrir leur savonnette.

Monsieur Thiers, à notre sens, est la personnification la plus exacte de la politique de chambre et d'antichambre. — Nous entendons cette politique bonne fille et point bégueule, large de manches comme de conscience, facile dans ses accommodements, qui ne rougit guère, ne fait jamais la prude et connaît de longue date ce que valent les serments ;

cette politique qui se soucie des intérêts réels du pays comme d'un poste sans appointements, ne cherche pas plus à justifier la fin que les moyens, et ne fait point la renchérie pour s'accoquiner à la traîtrise d'un juif.

Oui, de vieille date il la connaît monsieur Thiers ; — de longues années il a vécu dans l'intimité de cette cascadeuse, de mœurs peu sévères et de conduite relâchée, — et on ne lui en remontrerait point sur le fard de ses joues, le carton de son maillot et le coton de son corsage.

Aujourd'hui, semblable à ces vieux viveurs qui après avoir couru toutes les coulisses et fréquenté tous les corps de ballet, prennent encore plaisir à lorgner de leur fauteuil d'orchestre les jambes de ces dames, — monsieur Thiers assiste aux pirouettes et aux jetés battus de la politique actuelle. Il rit sous ses lunettes le malin bonhomme devant le pas des convictions inébranlables, et l'ensemble des dévouements inaltérables ; parfois même sentant se réveiller son ancienne ardeur, l'envie lui prend de se mêler à la danse, et il exécute des cavaliers seuls sous forme de discours qui apparaissent le lendemain au Journal Officiel considérablement revus, corrigés et augmentés.

Comme les coquette hors d'âge, monsieur Thiers ne veut pas que son éloquence soit livrée sans apprêts au public ; il passe la nuit à la pomponner, la parer, l'attifer, et ne va se coucher que lorsqu'il a fait la toilette à son talent.

Ennemi acharné de M. Guizot, monsieur Thiers a pourtant retenu et mis en pratique la maxime célèbre de son adversaire : — *Enrichissez-vous !* — monsieur Thiers ne mourra pas pauvre.

L. LECLAIR.

ARTICLE 4.

L'emprisonnement ne pourra jamais être ordonné en matière de presse, attendu que la peine de l'incarcération ayant été établie pour enlever aux individus dangereux la possibilité matérielle de nuire à leurs semblables en les volant ou les assassinant — il n'est pas établi que les journalistes soient des êtres particulièrement malfaisants par cela seul qu'ils sont journalistes.

ARTICLE 5.

Tout journaliste qui aura causé du désordre dans les rues, organisé une insurrection ou tenté une émeute, pourra être passible des peines établies contre tout autre citoyen qui en aurait fait autant.

ARTICLE 6.

Les quatre articles ci-dessus peuvent au besoin être remplacés par celui-ci qui les résume tous.

Un journaliste est un citoyen semblable en tout et pour tout, aux autres citoyens.

Evidemment cela est d'un ridicule achevé et ce projet de loi n'a pas le sens commun mais grâce à lui j'éviterais certains désagréments :

D'abord, qu'un journal tirât à cent cinquante mille exemplaires, parce qu'il imprime chaque matin que le chef de l'état est atteint d'un ramollissement de la moëlle épinière: étant bien connu que cette nouvelle n'a d'attrait que parce que celui qui l'imprime s'expose à être dévoré par le procureur impérial et ses substituts. Ce qui est un spectacle très récréatif;

Ensuite que la magistrature s'exposât à de légitimes suspicions pour ses accomplissements de conscience vis à vis du pouvoir, en condamnant tous les journalistes avec un ensemble méritoire et une unanimité touchante;

En troisième lieu, que cette même magistrature donnât une singulière idée des balances de la justice, en infligeant six mois de prison et trois mille francs d'amende, à un journaliste coupable d'avoir appelé l'empereur « brigand et coupe-jarret » et invité le peuple à la révolte, alors que précédemment une peine identique était prononcée contre un journaliste accusé de quelques insinuations voilées sur l'honorabilité d'un fonctionnaire public tellement glorieux et tellement honnête, qu'on cache sa statue avec le même soin qu'un chat enfouit ses ordures;

En quatrième lieu, que M. Rochefort aussi doucement traité, se moquât publiquement de mon indulgence et vint dire à ma barbe et à mes lunettes : vous avez commis une telle maladresse en me poursuivant, que vous n'avez pas osé user d'une sévérité que jamais homme au monde ne méritait plus que moi: en quoi M. Rochefort a parfaitement raison.

J'éviterais enfin que par mon ardeur à ne pas tenir mes promesses libérales, on fût autorisé à dire de moi : — Décidément c'est un joli farceur que ce ministre.

Voilà ce que j'éviterais avec mon projet de loi fantaisiste qui je le répète, n'a pas le sens commun, et que M. Emile Ollivier a trop d'esprit et de sagesse politique pour jamais adopter.

Maintenant à quand la première des assises?

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES

Tout est à peu près rentré dans l'ordre au Creuzot et l'on n'a eu, à déplorer, aucune effusion de sang.

Et pourtant les ouvriers n'ont pas vu leurs réclamations admises; sous prétexte qu'ils avaient un citoyen Assi à leur tête, M. Schneider les a envoyés s'asseoir,

— En revanche les astronomes de l'observatoire se sont mis en grève. Les lunettes ne fonctionnent plus et cependant Leverrier. Mais cette éclipse de savants n'est pas généralement considérée comme un désastre.

— Au commencement de chaque séance de la Chambre, la gauche ne manque pas de déposer quelques lois.

Elle est comme les bons vins la gauche, elle dépose beaucoup.

M. Ollivier n'est pas content. Un photographe a édité son portrait en surmontant tout simplement le buste de M. Rouher de la tête du garde des sceaux.

Fera-t-il un procès en diffamation?

— Ce même M. Rouher ne jubile pas non plus, il paraît que fort peu d'invités font honneur à ses soirées.

Parbleu! l'ex ministre attirait tellement de monde aux chambres qu'il n'a plus personne pour ses salons.

MAUVAISES NOUVELLES

Le général Lebœuf ne veut pas qu'on réduise l'armée! Il dit qu'il a besoin de tous ses chassepots à cause du spectre rouge.

Naturellement on sait bien que la nuance rouge affole Lebœuf.

Aux Tuileries, on a commencé les grandes réceptions, mais au premier bal on a regretté l'absence d'un bon conducteur de cotillon.

S'il ne s'agit que de faire jouer des jambes à l'empire, que ne prend-on Rochefort?

M. Thiers a réédité ses vieilles rengaines en faveur de la protection du libre échange.

Si son opinion prévalait nous verrions notre industrie de soie filer un mauvais coton.

En ce moment les illustrations du pays qui sommeillent au Luxembourg sous le nom de sénateurs s'occupent de la question monétaire.

Nous nous étions toujours douté que la monnaie était une grande affaire pour ces invalides.

M. Michon dit de Vougy, directeur des lignes télégraphiques, s'attend à ce qu'on lui coupe les fils sous les pieds.

Malheureusement il est probable qu'on l'internera au sénat avec 30.000 f. de traitement.

On prétend qu'on a enlevé des archives, les documents relatifs à l'affaire de Boulogne.

Peut-être y avait-il encore le fameux chapeau avec du lard au fond et a-t-on craint que ce lard ne devint rance.

FAUSSES NOUVELLES

En apprenant que les exécutions allaient avoir lieu dans l'intérieur des prisons, feu Troppmann a demandé à être de nouveau guillotiné sans concours de foule ni de journalistes.

Notre premier ministre vient d'acheter une éponge magnifique avec l'intention bien arrêtée de la passer sur les douze dernières années de sa vie politique.

Cette opération faite il espère que personne ne viendra plus le Gambetter de nouveau.

Un éditeur bien connu vient de se rendre acquéreur des superbes discours pronon-

cés en faveur des traités de commerce par les députés du Rhône — valides pour le moment.

Ces morceaux d'éloquence valent leur pesant d'or.

M. L. Descours, député de Givors et de Rive-de-Gier se propose en outre d'éclairer la chambre sur la question métallurgique.

On comprend combien cet honorable représentant craindrait de voir s'éteindre les fourneaux.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE

M. Chevreau ne nous oublie point au sein de sa nouvelle grandeur. Dans une lettre adressée à M. Vidal-Galline, il prie la commission municipale de vouloir bien se charger de régler l'emploi d'une somme de vingt mille francs, dont les intérêts seront consacrés à une œuvre en faveur des ouvriers ou ouvrières invalides.

Les préfets impériaux ne nous ont guère accoutumés à semblable générosité, et ces adieux de M. Chevreau sont plus touchants que tous les toasts et discours du monde. Généralement les fonctionnaires prodiguent davantage les bonnes paroles (et encore?) que l'argent; il faut donc savoir gré à notre administrateur de ses vingt mille francs.

Reste à savoir comment nos commissionnaires municipaux vont employer cette somme. C'est que lorsqu'il s'agit d'une bonne idée à exécuter, l'imagination de ces messieurs est singulièrement rétive. Ah! s'il s'agissait de dépenser vingt mille francs inutilement, ils auraient bientôt trouvé, soyez-en certains!

Le successeur de M. Chevreau vient de prendre en main les rênes de l'administration du Rhône: on prétendait qu'il n'était pas attendu avant le 15 février. Diab! nous étions impatients pourtant de le connaître et de le voir à l'œuvre. M. Sencier s'attardait-il à une partie de billard? Terminait-il une série de carambolages? Était-il collé sous bande?

Dans tous les cas, il n'y a rien de vrai dans ce qu'ont affirmé quelques mauvaises langues que M. Sencier hésitait à venir à Lyon à cause de la présence de Berger, par crainte pour sa réputation d'habile à manier la quenouille.

C'est là un mauvais procédé des médisants qui ont, cette fois manqué de touche, en essayant de couler. M. Sencier dans l'estime des Lyonnais. Nous espérons, au contraire, que ce préfet, qui est sur le tapis en ce moment, saura remplir ses fonctions sans scier le dos à ses administrés. (Honni soit qui lit Sencier!).

Ne quittons pas la préfecture sans parler d'une petite histoire qui s'est passée récemment, à l'occasion de la pension de retraite d'un ancien employé, petite histoire qui a failli amener des hostilités sérieuses entre l'administration intérimaire et le conseil municipal.

Voici la chose, telle que nos renseignements particuliers nous permettent de la raconter.

M. X..., ex chef de division à la préfecture du Rhône, jouissant d'une pension de retraite liquidée à... à laquelle il joint le traitement de directeur des Abattoirs de Lyon, ce qui triple et quadruple même cette première retraite, aurait voulu se faire allouer une seconde retraite sur les fonds de la ville.

Cette prétention, soumise plusieurs fois par M. Chevreau à la commission municipale, n'avait obtenu jusqu'à ce jour qu'un succès négatif.

Mais il paraît qu'entre M. Chevreau parti et M. Sencier non arrivé, le fonctionnaire intérimaire aurait pris sur lui de rédiger un bon petit arrêté à poigne accordant tout bonnement la pension demandée.

Là dessus, grande fureur de la commission municipale, dont quelques membres auraient mis tout simplement leur démission au nez du fonctionnaire trop aventureux qui, devant une semblable levée de boucliers, aurait fait disparaître illico son arrêté malencontreux.

Voilà: s'il y a des rectifications, nos colonnes sont ouvertes.

Autre cancan préfectoral, — toujours conditionnel.

En partant de Lyon, M. Chevreau aurait presque promis à l'un de ses secrétaires-généraux de le faire nommer préfet quelque part.

La nomination est bien arrivée, mais pas à l'adresse attendue.

De sorte que, pas content du tout, M. Z... A quoi attribuer ce revirement?

M. Chevreau aurait-il été médiocrement touché d'un éloge hyperbolique publié dans un journal de notre ville, l'éloge contenant une phrase à double tranchant sur l'amabilité paresseuse de notre ex-administrateur?

Mon Dieu, que le langage des cours est difficile!

Ils vont toujours bien les députés du Rhône, non pas sous le rapport de la santé, car Raspail se remet à peine de sa bronchite et Bancel est atteint, dit-on, d'une fièvre typhoïde, mais ils sont bien poliment parlant.

Pendant plus de huit jours, on a babilé au Corps législatif autour des traités de commerce; on a aligné des chiffres pour et contre; MM. Estancelin, Johnston Haenflens, Thiers, Foreade et autres ont sué sang et eau pour prouver que 2 et 3 font 7, et pas un, PAS UN de nos honorables n'est mis de la partie, n'a prononcé le moindre mot.

Ils ont laissé libres-échangistes et protectionnistes assurer que la soie et la soierie souffraient des traités de commerce, ils ont toléré que M. Thiers vint affirmer à la tribune que notre industrie était indifférente à ces traités de commerce, que notre fabrique exportait avant 1860, pour 500 millions, et actuellement pour 450 millions seulement, — c'est-à-dire que le libre-échange nous est défavorable, — ils ont laissé croire tout cela aux représentants de la France, sans élever la voix, sans protester au nom de nos 150 mille métiers que la protection réduirait peut-être de moitié.

Voilà comment ces messieurs entendent la défense de nos intérêts!

Encore un peu et ils s'allieront avec M. Poyer-Quertier et la ligue protectionniste du Nord et de l'Est. A quoi sert donc d'être représentés au Parlement?

Le remplaçant de feu M. Gault est nommé; c'est M. Millevoye, procureur-général à Rouen.

Les chercheurs de calembredaines prétendent qu'il fallait mieux qu'une voix autorisée pour le poste de premier président à notre cour, et que l'on a nécessairement choisi Millevoye.

Ça n'a pas l'ombre du sens commun.

Est-ce un pronostic?

Au moment où M. Millevoye, fils de l'auteur de la *Chute des Feuilles*, arrive à Lyon, voilà deux feuilles qui tombent.

L'Avant-Garde et le Rasoir poursuivis tous deux et condamnés bien entendu, pour avoir traité de matières politiques, sans dépôt préalable de cautionnement.

Nous ne pouvons que regretter vivement cette reprise de rigueur ordonnée par le libéral M. Emile Ollivier, et nous adressons à nos confrères nos sincères compliments de condoléance.

L'Avant-Garde est supprimée, avec 300 francs d'amende.

Le Rasoir avec 100 francs seulement.

Pourquoi cette différence, puisque le délit était le même?

Une bonne nouvelle pour nos voisins, les électeurs de la 4e circonscription de l'Isère: M. Brillier, ancien député, accepte la candidature à lui offerte par le comité démocratique de Bourgoin. Nous sommes heureux de l'adhésion de M. Brillier, que les manœuvres du sous-préfet de Vienne avaient fait échouer au mois de mai dernier, et nous espérons bien que cette fois, il reprendra sa place à la Chambre.

Il est impossible que les suffrages ne se portent pas sur lui au détriment de l'invalidé M. Marion, dont la circulaire et l'active propagande resteront inévitablement sans effet.

Nul doute que l'honorable M. Michel Lachère de Grenoble ne se désiste en faveur de son collègue de Vienne.

Franchement, il était pénible de considé-

M. Marion l'unique représentant de la démocratie dans l'élection de l'Isère. M. Marion, démocrate! M. Marion qui demandait la neutralité, presque l'appui du gouvernement, M. Marion qui attribuait sa déconfiture à l'ardeur de ses idées démocratiques, M. Marion qui s'intitulait cultivateur, M. Marion qui abrite sa prétendue misère dans un chalet princier! Et dire que, grâce à ses nombreuses lettres, à ses protestations infinies, à l'obsession de ses démarches, il avait réussi à se faire admettre par quelques journaux et par les députés de la gauche!

Notre confrère le *Salut public* a cru devoir entretenir ses lecteurs d'un procès d'intérêt privé, intervenu entre M. Labaume, propriétaire-éditeur d'un *Guide-Indicateur de Lyon*, et M. Fournier qui publie concurremment un *Annuaire commercial*.

Nous sommes donc à notre tour autorisés à en parler. Le procès intenté par M. Labaume à M. Fournier comprenait une action en contrefaçon pour s'être emparé d'une classification des habitants de Lyon par rues et numéros de maison, classification que M. Labaume a établie à frais considérables, et qu'il prétend être sa propriété exclusive;

2° Une action en concurrence déloyale pour avoir copié servilement, erreurs comprises, les documents réunis par lui dans son indicateur.

Le tribunal de commerce, saisi de la question, a rejeté purement et simplement comme mal fondée cette double demande. M. Labaume a immédiatement interjeté appel de ce jugement. Par conséquent la décision n'est pas définitive, et *ad hoc sub judice lis est*.

Et maintenant, puisque nous avons été amené à parler de ce procès, ensuite de la note du *Salut public*, un mot à propos de Me Rougier, avocat de M. Fournier.

Me Rougier, dans le but louable de discréditer auprès de MM. les juges consulaires la personne de M. Labaume propriétaire du *Guide-Indicateur de Lyon*, a trouvé bon de mêler à sa plaidoirie quelques souvenirs empruntés aux réquisitoires de messieurs les substituts contre M. Labaume, directeur-gérant de la *Mascarade*, et ex-propriétaire-gérant du *Journal de Guignol* et de la *Marionnette*.

Outre que ces procédés de discussion sont d'un goût plus que douteux, Me Rougier aurait dû comprendre que l'intervention de la *Marionnette* ou de la *Mascarade* dans une affaire d'intérêt complètement privé et absolument étrangère à ces journaux, — était aussi déplacée que l'aurait été l'appréciation par Me Pine-Desgranges, avocat de M. Labaume, des principes politiques du *Salut public* qui est l'imprimeur de l'*Annuaire commercial* de M. Fournier.

Un ami de Raspail, en visite chez lui, se lamentait de le reconforter par quelques paroles d'encouragement. Ah! mon cher, lui répondit le vieux patriarcat, ce n'est ni la peur de mourir ni la peur de quitter ceux que j'aime qui m'épouvante, mais bien de penser que je puis me trouver au milieu de tous les jésuites qui sont morts depuis Loyola.

Vous savez que M. Pouyer Quartier a parié cent mille francs contre M. Johnston, à propos de l'inexactitude d'un chiffre. Si l'ex-député de Rouen tire avec tant de facilité cent mille francs de sa poche pour une simple gageure, il paraît que ce maudit libéré n'a pas encore complètement dépollé Quartier.

HECTOR PÉRIÉ.

PROMENADE AU SALON

Ceci n'est point un *Chiquette*, ni une œuvre de sacerdoce. Comme l'an passé, nous nous passerons revu, un peu à la diable et sous autre règle que celle de nos impressions de notre fantaisie. Les nombreux tableaux qui viennent chaque hiver demander l'hospitalité de notre musée. Hospitalité que celui-ci accorde généreusement, puisqu'il pousse l'abnégation jusqu'à céder aux nouveaux venus la place occupée par les œuvres de fondation, les

œuvres de maître, qui se retirent piteusement derrière une toile de serge verte, pour permettre aux tableaux nomades de s'étaler tout à leur aise. C'est ainsi qu'on voit un Rubens ou un Pérugin se dissimuler modestement derrière des personnages de carton ou des vaches impossibles.

Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'éviter une semblable absurdité, de trouver une salle spéciale pour les Expositions lyonnaises, de façon à ne point obliger les œuvres remarquables de notre Musée à se cacher juste au moment où elles auraient le plus de visiteurs?

Il ferait beau voir au Musée du Louvre, les peintures de MM. tels et tels encombrer le salon carré et se placer sans façon devant Murillo, Raphaël et Paul Veronèse.

Tâchons, Messieurs, de n'être pas plus bêtes que les Parisiens, et ne faisons point aux tableaux de notre Musée, dont quelques-uns sont fort remarquables, la honte de les enfouir derrière des toiles de passage qui s'en vont, pour la plupart, sans nous laisser beaucoup de regrets.

Ceci dit, regardons.

M. Nieuwenhuis.

Louis XIII et Richelieu au siège de Perpignan (N° 571). Un tableau d'histoire. — Une observation en commençant. — Nous ne sommes point ennemi des tableaux d'histoire, seulement nous estimons que le peintre doit choisir des sujets tellement connus, des épisodes tellement à la portée du commun des visiteurs, qu'on ne soit pas obligé de se creuser la tête et de fouiller ses souvenirs classiques, quand on en a, pour retrouver le point d'histoire qu'a voulu traiter l'artiste. — M. Nieuwenhuis a bien compris cet inconvénient, puisqu'il a cherché à y remédier en inscrivant dans le livret une citation de huit ou dix lignes empruntées à Alfred de Vigny, pour servir de glose à son tableau.

« Louis XIII vint se placer à ses côtés, mais il vint comme vient l'élève adolescent, forcé de reconnaître que son maître a raison. Son air était hautain et mécontent, etc. »

Vous voyez l'ennui, il faut lire tout cela pour s'expliquer le tableau de M. Nieuwenhuis; et comment faire lorsqu'on n'aura pas le livret sous les yeux? Je suppose que ce tableau soit acheté par un amateur: le malheureux sera donc obligé, s'il veut faire admirer son acquisition à ses amis et connaissances, d'apprendre par cœur la phrase ci-dessus, et de répéter à tout venant: Louis XIII vint se placer à ses côtés, mais il vint comme, etc., etc. ?

Je n'insiste pas, — et puisque nous connaissons le sujet, grâce au livret, — disons que le tableau de M. Nieuwenhuis n'est point sans mérite. Les deux personnages principaux, Richelieu notamment, sont bien posés et bien campés à cheval: la couleur est franche, et le ciel bien éclairé vous laisse apercevoir Perpignan dans une heureuse perspective, là bas, là bas... Seulement cela ne manque-t-il pas un peu de relief, et les personnages ne paraissent-ils pas trop collés contre la toile?

M. Scheffer.

Henri III à St-Cloud. — Commencement du siège de Paris. (N° 695).

Encore un siège, mais du moins, celui-là n'a pas besoin de glose. — Henri III, le roi des mignons, tend rageusement le poing contre sa bonne ville de Paris qui l'a mis dehors, tandis que le sifnaud Béarnais, à deux pas derrière, sourit malicieusement dans sa barbe. Une bonne composition. M. Scheffer, qui du reste n'est pas le premier venu, il nous avait envoyé l'an passé une halte en Valachie très remarquable. M. Scheffer a fort bien rendu la colère rageuse et impuissante de ce roi ramolli qui gouvernait la France en peignant ses chiens griffons, ainsi que l'expression gouailleuse et rusée du futur Henri IV, qui déjà semble dire entre ses dents: Paris vaut bien une messe.

M. Jules Masse.

L'armée française à Milan, 1796. (N° 537).

Un grand tableau où l'on a dépensé beaucoup de travail, de temps et de couleurs. — Mais comme ils sont fades ces rudes soldats de la république, vainqueurs de dix batailles: — comme ils sont pomponnés, léchés, tirés à quatre épingles: on dirait des garçons du corps du *cidevant*. — Quant aux dames milanaises qui vêtues de soies et de dentelles, décolletées, poudrées, poudrées, combinent de leurs sourires et de leurs bonnes grâces ces farouches guerriers changés en Amadis, êtes-vous bien sûr M. Jules Masse, que ces dames ne soient pas en coton?

Luminais.

Cri de ralliement. (N° 529).

A la bonne heure! voilà un gaillard en chair et en os. — Regardez ce Gaulois qui souffle dans sa cornue. — Quel torse solide et musculeux, et comme il est carrément campé sur son petit cheval qui, les oreilles droites et le nez au vent écoute si l'écho répondra. — Ce ciel éclairé par les premières lueurs de l'aube matinale, comme l'œil plonge loin dans cette profondeur d'horizon!

Le tableau de M. Luminais est sans contredit l'un des plus remarquables de l'exposition, c'est de la peinture ferme et vigoureuse où l'on reconnaît la main exercée du maître.

M. Nicolas Sicard.

La récréation du quartier, atout! (N° 722). Halte de cavaliers par un temps de neige. (N° 723).

Nous disions l'an dernier: « Un talent qui n'est pas arrivé mais qui pousse. » Le pousse toujours, et bientôt il arrivera. — La récréation du quartier est un tableau plein de promesses et de qualités sérieuses, c'est fouillé, étudié. — Les poses de ces troupiers sont naturelles et prises sur le fait. Celui qui jette atout a le bras admirablement levé, on dirait qu'on va voir tomber la carte.

Moins réussie, la halte de cavaliers par un temps de neige. — Cavaliers et chevaux ne sont pas mal posés, et le ciel plein de bourrasques menaçantes est assez bien rendu, mais la neige laisse à désirer, elle est trop unie, trop cirée; — du reste, elle a un malheur, c'est d'être juste en face de la neige de

M. Chenu.

Quelle perfection, quelle vérité mes amis, que cette neige de M. Chenu. Un de ces jours, les visiteurs iront racler son tableau pour faire des boules de neige. — On a froid en le regardant, et il vous prend l'envie de se souffler dans les doigts. Maintenant que M. Chenu est passé maître dans l'art de représenter la neige, s'il essayait d'autre chose?

Je sais bien qu'il ne faut point forcer son talent, mais de la neige, toujours de la neige, encore de la neige, cela finirait par devenir monotone, et M. Chenu doit tenir à honneur de prouver que son talent ne s'arrête pas à ce degré... audessous de zéro. — Je parle de la neige.

M. Joussay.

Dans la grande église à Orléans. (N° 437).

Titre vrai: un monsieur nu qui vient de se laver les pieds. — M. Joussay, est un peintre non sans talent, mais le drôle de sujet qu'il a choisi là!

JEAN RAPIN.

Le Passage de la Bérésina.

..... Bonnet de Brabant? C'est un restaurateur de race, J'y soupèrerais de bonne grâce, Si vous étiez un bon enfant! D'abord, nous aurons du homard. Du champagne dans un grand verre, Puis ensuite des pommes de terre En souvenir de Bouchémar. « Le Gâtayes de la chose. »

Mon ami Samarin eut l'air de feuilleter ses souvenirs, et commença:

« En décembre 48... j'habitais, rue des Marronniers, une petite chambre au 5e étage. C'était l'époque riante, ensoleillée, où je faisais prendre à mes jeunes rêves des bains de lune sous les saulées d'Oullins, l'époque des sonnets, des sérénades et des folles nuits!... Aujourd'hui, j'ai brûlé mes classiques, j'ai dévoré mes illusions toutes vives; après le règne du cœur, le règne de l'estomac.

Au 4e étage, au dessous de ma chambre, demeurait une fillette qui venait régulièrement replier ses ailes de 8 heures du soir à 8 heures du matin, dans la couche virginale et de mauvais goût d'un garni à 25 francs. C'était une demoiselle de magasin: Aristide, qui était poète en ce temps-là l'appelait une « oiselle de magasin ». Le lendemain de mon installation, je l'avais aperçue, et mon cœur s'était mis à battre la diane de l'amour avec un brio qui avait réveillé en sursaut la passion endormie.

Avec une fiévreuse ardeur, je m'étais mis à faire le siège de cette grisette, car c'en était une, la dernière (36e édition!), mais rien de la grisette Paul de Kock; oh! que non pas: tout le chic et la provocante allure des lorettes de Linder; avec cela, jolie et frêle comme une Psyché de Canova, et incorruptible comme la ceinture de la reine Blanche; additionnez, vous aurez un total invraisemblable, mais vrai pourtant.

Ce qui nous désespérait en elle, moi et mes rivaux, c'était son implacable froideur. Le peintre N. qui depuis... mais alors il était coloriste, l'avait croquée à vol d'oiseau et l'avait surnommée: la Bérésina. L'épithète, ingénieuse, lui était restée.

A faire cette conquête, pendant un mois, je perdais ma stratégie; je ne pouvais raisonnablement songer à la prendre par la famine: il y avait au Nord, un Russe qui n'attendait qu'une occasion pour rompre les digues, au Midi, un grand diable de Toulousain, capable d'approvisionner un séraï! D'ailleurs, l'enfant n'était pas affamée: sobre comme un dromadaire de la Rotonde.

Cette fille avait les yeux de ce bleu sombre et froid dont se teignent les cieux, aux crépuscules mourants, des yeux de marbre; elle devait avoir le regard intérieur. Elle n'avait même pas ces nerfs irritables, qui remplacent la sensibilité chez les femmes qui ont le culte de la bijouterie et la haine fervente des poètes mal reliés comme Gringoire.

On m'avait prévenu, du reste. Un de mes amis m'avait dit: « Mon cher, profite de mon exemple, j'ai fait la cour à Bérésina pendant quinze jours, et j'ai eu le cœur enrhumé pour six mois; mon amour rebuté était plein d'engelures! J'ai essayé de prendre une maîtresse après ce refroidissement, — question d'hygiène, — Ah! bien oui! j'étais ensorcelé, j'éternuais mes baisers! Mon adorée disait qu'elle ne voulait pas d'un coryza pour amant, et tous les jours s'écriait avec mélancoie: — Où sont les banquiers d'Antin! — jusqu'à ce qu'enfin, elle ait émigré aux huitressorts de l'étranger! »

Mais tout cela n'avait pas de prise sur moi; vous le savez, j'ai la ténacité bretonne, et puis, l'honneur du pays était en jeu, je redoutais une invasion du Russe. Je lançai donc une fusée de madrigaux incendiaires, innocents artifices d'un cœur épris: elle ne parut pas éblouie, mais le bouquet: un menu d'un style délicat eut du succès auprès de la friande. Cette fille d'Eve mordait à la truffe!

Le premier pas, était fait: c'était peu. La belle n'en était pas à son premier souper, mais, si incroyablement que cela vous paraisse et je vous prie de m'écouter sans rire, cette impeccable vertu n'était pas un brin corcée; cette héritière du bonnet de Mimi Pinson avait le talent de laisser les cœurs se morfondre sous la serviette, avec une spirituelle adresse qui paralysait les plus audacieux.

Le rendez-vous, était donné dans une allée de Bellecour; elle ne m'y fit guère attendre qu'une

demi-heure. Il soufflait ce jour là, la même bise apre qu'aujourd'hui, les arbres qui n'avaient plus de feuilles pour babiller avec le vent, baillaient d'ennui en étendant leurs grandes branches tordues, poudrées de neige. Bérésina était à l'aise dans cette nature désolée d'hiver. On fit un tour de promenade. Nous ne reconstruâmes, dans les allées, qu'un petit pensionnat de moineaux qui jouaient aux barres pour se réchauffer, — et harcelés par les souffles mordants que ces odieux classiques appellent « les autans », nous entrâmes chez Antoine.

Cabinets particuliers, qui dévoilera vos secrets étouffants, vos baisers muets dans le silence des nuits! Et les rires éclatants! Et les flacons brisés! Et les... Cabinets particuliers!... tas de pollissons!

Je comptais puissamment sur le souper, quoique cependant, je concentrasse en moi mes principales forces. Il eut moins d'effet que je ne l'espérais, malgré l'éloquence d'un homard élevé dans le sein des réunions de Belleville. Du reste, comme Napoléon à Waterloo, tout me trahit: un gros bataillon d'écrevisses eût la lacheté de reculer au moment du combat, l'aile droite d'un jeune perdreau se dissimula sous des choux timorés, complices de cette poltronnerie; les truffes furent molles, et les petits pois bavardèrent tellement pendant leur cuisson qu'ils finirent par se brouiller avec leur sauce. La Bérésina se tint, sans affectation, sur une prudente défensive, contre laquelle échouèrent toutes mes ruses de guerre. Cette vertu farouche fut, relativement d'une chasteté dont Suzanne, — qui cependant en a fait un art, — offre peu d'exemples.

Nous sortîmes: grand froid, une température à donner la nostalgie de Gustave Lambert. La neige était si dure, qu'en piétinant, on se figurait, — voilé illusoire! — marcher sur des buissons. Après avoir rallié la flotte de mantelets et de fourrures qui s'élevait autour de Bérésina, nous fîmes voile vers nos foyers.

Ici, Messieurs, je ne m'amuserai pas à raconter à des hommes de guerre comme vous, les premières escarmouches dont les péripéties vous sont toutes connues; j'abrège et j'arrive de suite au cœur de la bataille.

A onze heures du soir, j'étais sur le pallier du 4e étage, où deux fois déjà j'avais été repoussé avec pertes par cette étonnante fille. La Bérésina, un bougeoir à la main, de l'autre prète à me fermer la porte sur le nez, venait de m'adresser un troisième « Bonsoir voisin » déceint. J'allais, — le diable m'emporte! j'en rougis encore, — j'allais rentrer, honteusement penaud chez moi, lorsque j'entendis dans la rue, un chœur d'étudiants probablement, brillant la *Marseillaise*. Que vous dirai-je? Ce chant, — radical, — m'enflamma d'une belle ardeur, et, quelques reminiscences de Chamberlain aidant, je sens soudain en moi un courage nouveau: je pousse brusquement la porte; Bérésina saisie, laisse tomber son bougeoir qui s'éteint, et nous restons seuls, dans une obscurité propice aux œuvres du mall!

La Bérésina eût alors un « Monsieur! », qu'eût-elle en vue une marquise des Vieille-Roche les plus sérieuses; je n'y répondis qu'en tirant à baisers rouges sur la neige de son cou. Elle tressaillit. « Allons, me dis-je, Samarin, peu de faiblesse! Songe à la « France, ta mère! et sus à l'ennemie. »

L'amour me montait à la tête, et le parfum pénétrant, irritant de ses cheveux massifs, m'enivrait comme une odeur de poudre, et puis on devient féroce sur le champ de bataille; j'étais ivre de carnage, et je me mis à piller comme si je me fus trouvé au Palais d'Été. La mignonne, après cette surprise, dépouillée de quelques vains ornements, eût, comme une ombre de pudeur, un court frisson qui dut la rosir dans les ténébres, un frisson qu'on pourrait appeler le rire de la chair! Elle était désarmée!... — Vous comprendrez, Messieurs, que je m'arrêtais, car du moment où j'ai affaire à une ennemie désarmée, il y aurait de la fanfaronnade à moi, à raconter des prouesses faciles... Et puis, ce n'est pas encore tout ça: si nous étions entre femmes je continuerais bien, mais il y a ici deux capitaines de dragons, dont je dois respecter la pudeur bien connue. — Qu'il vous suffise de savoir qu'un rayon de lune indiscret fut le seul témoin de mes conquêtes. C'était, radieuse, ma lune d'Austerlitz!

Le lendemain, des bottines mâles, arborées sur le pallier, annonçaient au Russe, que la Bérésina était dégelée, et que la France triomphait sur toute la ligne.

THEATRES Grand-Théâtre. — Décidément, il paraît que les recettes du Grand-Théâtre laissent beaucoup à désirer: M. d'Herblay a recours aux grands moyens, — il a remis à flot le vaisseau de l'Africaine. Et de plus, il accable les grands journaux de réclames sous toutes les formes. La direction va même jusqu'à faire annoncer comme une bonne nouvelle pour les admirateurs du grand Meyerbeer, que les accessoires ont été nettoyés, les cuivres passés au tripoli et les costumes blanchis à neuf. Nous verrons ça. Le succès de l'Africaine répondra-t-il aux espérances de M. d'Herblay? Reverta t-il ces soirées où toutes ses places étaient prises d'assaut, où toutes ses loges étaient occupées par un public pour de vrai, au lieu de donner asile à des amis ou à des artistes comme on l'a remarqué jusqu'à présent? Si l'interprétation — en partie nouvelle — n'est pas inférieure à celle de l'an passé, il pourra y avoir un nouvel élément de curiosité; autrement après trois ans d'Africaine à haute pression, malgré les beautés de l'œuvre, nous en avons plein les oreilles. Autre procédé de réclames, afin de tenir le public en haleine et de ne pas lui faire oublier qu'il existe à Lyon un Grand-Théâtre. Depuis quelques jours M. d'Herblay fait annoncer, — toujours dans les grands journaux, — les rengagements opérés pour la prochaine campagne. Un jour nous apprenons que la troupe sera presque entièrement renouvelée. Le lendemain, nous lisons qu'on négocie avec M. X... ou Mme Z. Le troisième

jour, nous avons le bonheur de connaître le résultat de l'affaire. Et ainsi de suite pour la majeure partie des artistes, de cette façon l'émotion est habilement ménagée, et M. d'Herblay cherche à nous montrer combien sont grandes ses préoccupations à l'endroit de nos plaisirs artistiques, et combien nous devons lui savoir gré de ses peines. Je dis M. d'Herblay, parce que, officiellement, nous ne connaissons pas encore son associé ou successeur. M. Halanzier, quoique quelques-unes des notes insérées dans les journaux mentionnent que les engagements déjà faits le sont au nom de ce dernier.

Donc pour le quart-d'heure, nous savons que MM. Halanzier et Cie ont traité avec M^{mes} Sallard et Dartaux et M. Lhérie. M. Lhérie a donné depuis le mois de septembre, la mesure de ce qu'on peut attendre de son talent : si cet artiste laisse reposer un peu sa voix et ne donne pas dans le travers des ténors légers voulant jouer aux forts ténors, nous accepterons volontiers de le garder l'an prochain.

Je n'en dirai pas autant de M^{mes} Sallard et Dartaux. M^{me} Sallard nous est revenue avec moins de voix, plus de froideur, moins zélée, plus nonchalante qu'autrefois ; c'est miracle qu'elle ait consenti à interpréter Faust aussi complètement, mais dans quel rôle autre que celui de Marguerite a-t-elle — non pas brillé, — mais été seulement passable ? Quelle garantie avons-nous de sa future bonne volonté ? Quant à M^{lle} Dartaux, elle est depuis deux saisons à Lyon,

et les chanteuses ayant passé deux saisons ici avec une sympathie relative, arrivent à se croire tout permis en scène et finissent par jouer un peu par-dessous les yeux, comme on dit. C'est le cas de notre dugazon, dont la désinvolture et le laisser-aller deviennent par trop évidents.

En outre, nous savons que MM. d'Herblay et Cie ont engagé M. Delabranche en remplacement de M. Dulaurens. M. Dulaurens n'a pas été goûté chez nous cette année ; son volume de voix a légèrement diminué, ses défauts sont devenus plus saillants ; bref, malgré son mérite, il a remporté une veste. M. Delabranche a laissé, lui, de bons souvenirs, il est moins bon chanteur que M. Dulaurens, et comédien très ordinaire ; en revanche, il possède ce dont les Lyonnais sont friands, il possède... une bonne gueule. L'expression est triviale, mais juste. Restra à juger de ses progrès.

M^{me} de Taisy nous quitte : — toutefois le soprano destiné à la remplacer nous la fera-t-elle oublier ou regretter ? MM. Halanzier et Cie font des manières pour nous dire son nom.

Nous quitte également : M. Monnier, remplacé par M. Roudil venant de Marseille, dont on dit beaucoup de bien.

Pour les autres, rien dans les notes officielles de MM. d'Herblay et Cie. Dans tous les cas, espérons bien que nous dirons un éternel adieu à M. Barbot et à M^{lle} Baretta, et que M. Périé ira de son côté

charmer les oreilles d'autres auditeurs. Tâchons, enfin, de conserver M. Danguia, si toutefois il veut bien engager sa parole d'honneur d'être plus en scène, de ne pas bavarder toujours avec ses camarades et de ne pas cascader comme il le fait trop souvent, défauts qui finiront par nous gâter son talent et lui enlever nos sympathies.

Variétés. — Les Variétés vont leur petit train-train, et ont leur petit courant de spectateurs, surtout lorsqu'on y joue l'opérette-bouffe, genre auquel M. Lamy devrait se tenir exclusivement, — car sa troupe renferme des éléments suffisants pour ces sortes de spectacles, tandis que la comédie est impossible chez lui, et que le drame lui-même est trop à l'étroit sur la petite scène du cours Morand.

En attendant les *Brigands*, les Variétés ont donné quelques représentations de l'*Oeil crevé*, joué avec beaucoup de verve par M^{mes} Lamy et Marius, et M. Lamy, sans oublier M. Rochette, auquel il faut reprocher cependant son débit monotone et son jeu trop sec. M. Chamérat est très-drôle dans le rôle du bailli ; mais MM. Mauléon, Miegerville, Riequier, M^{lles} Elisa et Marie sont vraiment détestables.

Par exemple, M. Lamy possède une deuxième sou-brette. M^{lle} Auglade, qui ne serait point déplacée aux Célestins. Outre que cette artiste a le physique et les allures de l'emploi, elle dit avec beaucoup

d'intelligence les bouts de rôles qui lui sont confiés.

Comme attirait à ses spectacles. M. Lamy a engagé pour quelques représentations M^{lle} Delepière, petites Delepière ; aujourd'hui une de ces petites est devenue une belle fille, mais son talent n'a pas grand di en proportion. Et puis est-il bien nécessaire de décoller ainsi pour jouer du violon, d'étaler de beaux bras et se mettre des mouches au coin de l'œil ?

Une autre Delepière, toute petite celle-là, tapage avec conviction et gentillesse sur des morceaux de bois avec deux baguettes : — on appelle cet instrument un xilophone. — Comme gymnastique, c'est drôle de la part d'un enfant de 5 ou 6 ans, mais comme musique c'est pitoyable.

Une rectification : c'est M^{lle} Singelée et non M. Marimon qui a créé à Paris avec succès le rôle de Vittoria dans les *Masques*.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 2.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

LAYETTES

Grande Mise en Vente d'Articles spéciaux en

TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE, MOUTOIRS, RIDEAUX, LINGERIE, DENTELLES, LINGE CONFECTIONNÉ, BONNETERIE, CHEMISES POUR HOMMES, ETC.

Le privilège exclusif des Magasins du BAT-D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre maison, et en raison de l'importance de ses opérations de vendre meilleur marché que qui que ce soit

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur

SIROP et PATE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé

AU

Sucre — Candi



33 ans

DE

Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine ; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but : guérir souvent, soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PRÉPARATION SPÉCIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.

Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco. Prix : 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (94-12)

55 Ans de Succès

ROB-SAVARÈSI, DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné

pour la parfaite guérison des **MALADIES SECRETES**

Faiblesse des organes, Pertes, Abcès, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant *dépuratif* le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondances

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

EN VENTE

Chez tous les Libraires

L'ALMANACH DE GUIGNOL

1870

Illustré par Randon

PALAIS DE L'ALCAZAR

CARNAVAL 1870

Tous les Samedis
NUIT FÉRIQUE

Parée, Masquée et travestie

Tous les Dimanches

SOIRÉE

Parée, Masquée et Travestie

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 1 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (108)

BEAUTÉ des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi

de la **CRÈME SIMON**
Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

AVIS AUX LYONNAIS

qui vont à Paris

THIERRY, photographe 41, Rue de la

Chaussée-d'Antin Se charge de faire leur Binette (13-2)

ELIXIRS PUY

N° 1 et N° 2

L'Elixir N° 1 guérit radicalement toutes les maladies de poitrine, d'estomac, aigreurs, crises, crampes, gastrites, vomissements, crachements de sang, perte d'appétit, oppression et maladies intestinales, guérit aussi les enfants par l'expulsion des vers.

L'Elixir N° 2 est un dépuratif puissant pour purifier le sang de toute acroté et humeur, tels que rhumatismes de toute nature, dartres vives et de la peau, maladies secrètes, anciennes et contagieuses, sans laisser aucun reste du virus.

Dépôts principaux chez PUY, inventeur, rue Neuve-des-Charpennes, 41, il reçoit tous les jours principalement de 3 heures à 8 heures du soir, — chez son gendre, herboriste, petite rue du Cuir, 40 (Croix-Rousse), — chez DECHENAUX, pharmacien-préparateur, rue Ferrandière, 42.

On peut s'en procurer chez tous les pharmaciens et herboristes et dans toute la France. (107-4)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à un Ressemblance garantissant tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible ? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1
LYON (36-0)

PARAITRA PROCHAINEMENT

GUIDE-INDICATEUR

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

De la ville de Lyon

1870

ON SOUSCRIT A L'IMPRIMERIE LABAUME

5, Cours Lafayette, 5

ET AUX FACTEURS-RÉUNIS

Passage des Terreaux